

M. Benoît Lemaire, sous-préfet d'Abbeville,
Mesdames et Messieurs les riverains du centre conchylicole de Le Crotoy,

Nous, mytiliculteurs de la Baie de Somme et acteurs du centre conchylicole de Le Crotoy, avons pleinement conscience des nuisances que les dysfonctionnements du centre ont pu engendrer au cours de ces dernières années et nous vous remercions pour votre patience pour la réalisation de travaux d'amélioration sur cet outil, sans lequel la filière d'élevage de moules de bouchot ne pourrait actuellement rester en activité.

Grâce à la participation de la commune de Le Crotoy et du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, nous avons pu financer une étude pour concevoir ces travaux d'amélioration. Ceux-ci pourront être mis en œuvre en fin d'années 2018. Au travers de cette lettre, nous souhaitons vous assurer que nous mettrons en œuvre toutes les actions possibles pour limiter l'apparition de mauvaises odeurs au cours de cette saison 2018.

En ce sens nous nous engageons par cette présente lettre à :

- Prélaver systématiquement nos moules à la mer avant leur arrivée au centre conchylicole
- Entretien et vider très régulièrement nos bacs décanteurs

Les mytiliculteurs du centre conchylicole de Le Crotoy,

BINET Pascal



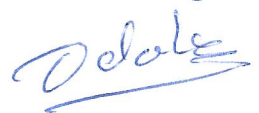
BINET Patrice



BOUTON Bernard



DELABY Roger



DELRUE François



DEROSIERE Charles



DEROSIERE Gilles



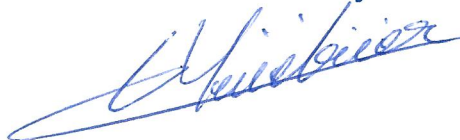
FERMENT Franck



FERON Franck



MENETRIER Fredy



VALLE Bruno



VALLE Etienne



VIGNOLLE Philippe



VIGNOLLE Stéphane

